

OBJET :	Tarif communal
DEL_210923_005/ 7.10	

La commune met à disposition des salles municipales pour les associations. Elle loue également ces mêmes salles aux particuliers.

Afin de faciliter l'accès à ces locaux, la commune fournit également des clés.

En cas de perte de ces clés par les occupants, la municipalité souhaite pouvoir facturer le montant du remplacement. A cet égard, il convient de définir un tarif.

Le conseil municipal décide :

- D'adopter le principe qu'un remboursement du montant de la facture sera demandée à la personne désignée comme responsable lors de la mise à disposition et / ou de la location
- D'autoriser M. le Maire ou M. l'adjoint aux finances à signer tout acte y afférent ;

A l'unanimité
Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 21 septembre 2023
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean Teurnier



MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 19 heures, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie			x	
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
FONTIN	Stéphanie	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent		x		André Barjolle
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle		x		Jean Teurnier
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 22

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	14/09/2023
Début de séance	19h02
Fin de séance	21h02